

# EPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE

Dispositif préfectoral activé selon les prévisions de dépassements des seuils réglementaires élaborées par Atmo Guyane

**AUJOURD'HUI**  
le 15/04/26



## PROCEDURE D'INFORMATION ACTIVEE

Vigilance pour les personnes sensibles et vulnérables

**DEMAIN**  
le 16/04/26



## PROCEDURE PREVUE


### PREVISIONS DE DEPASSEMENTS DES SEUILS REGLEMENTAIRES


Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$			
Ozone O <sub>3</sub>	Particules fines PM10	Dioxyde d'azote NO <sub>2</sub>	Dioxyde de soufre SO <sub>2</sub>
	50 $\mu\text{g}/\text{m}^3/24\text{h}$		

Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$			
Ozone O <sub>3</sub>	Particules fines PM10	Dioxyde d'azote NO <sub>2</sub>	Dioxyde de soufre SO <sub>2</sub>




Dépassements	Année N-1	Année N (en cours)
Seuil d'information et de recommandation	3	1
Seuil d'alerte	6	2

En cas de constat ou prévision d'épisode de pollution de l'air ambiant, un dispositif préfectoral de gestion comportant 2 niveaux est mis en oeuvre.

 **Au niveau d'information-recommandation**, des messages sanitaires et des recommandations comportementales sont diffusées.

 **Au niveau d'alerte**, au delà des messages sanitaires et des recommandations comportementales, des mesures réglementaires de réduction des émissions dites mesures d'urgence, peuvent être mises en oeuvre par le préfet.

#### Légende

-  Aucune procédure active
-  Procédure d'information activée
-  Procédure d'alerte activée

### Explications de Atmo Guyane

Selon les modèles de prévision de la qualité de l'air et les conditions météorologiques annoncées, un épisode de pollution avec dépassement du seuil d'information et de recommandation est attendu aujourd'hui, mercredi 15 avril, sur l'ensemble du territoire, en raison de l'arrivée d'une brume de poussières sahariennes.

À ce jour, mercredi 15 avril 2026, les concentrations en particules fines PM10 (particules de diamètre inférieur à 10 $\mu\text{g}$ ) devraient dépasser, selon les prévisions, le seuil d'information et de recommandation (SIR) fixé à 50

$\mu\text{g}/\text{m}^3$ .

À 11 heures, ce seuil de  $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$  a déjà été dépassé sur nos stations de mesure, avec des concentrations horaires de  $56.6 \mu\text{g}/\text{m}^3$  à Cayenne et de  $51 \mu\text{g}/\text{m}^3$  à Kourou.

Un dépassement du SIR est donc attendu aujourd'hui sur l'ensemble du territoire. La procédure d'information est déclenchée pour ce mercredi 15 avril.

Selon les modèles de prévision, les concentrations devraient diminuer dès demain, jeudi 16 avril, devenant inférieures au seuil de  $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ .

**Pour plus d'informations sur l'épisode de pollution en cours : [www.atmo-guyane.org](http://www.atmo-guyane.org)**

## Communiqué de prévision de dépassement du seuil d'information et de recommandation

### Recommandations sanitaires

**Aux personnes vulnérables** (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques) et sensibles (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux)), **nous recommandons de :**

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Éviter les zones à fort trafic routier, aux périodes de pointe ;
- Privilégier les activités modérées.

**Nous recommandons à la population générale de :**

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Réduire, voire de reporter, les activités physiques et sportives intenses 1 (dont les compétitions)

### Recommandations comportementales

**Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :**

- Ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abattis ;
- Privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...)
- Éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).

**Pour plus d'informations sur l'épisode de pollution en cours : [www.atmo-guyane.org](http://www.atmo-guyane.org)**